

Guide bénévoles



Introduction

Ce guide est écrit avec des règles du "Facile à lire et comprendre" (FALC).

Nous utilisons le FALC pour que tout le monde comprenne le guide.

Ce guide est aussi écrit en utilisant une écriture inclusive.

L'écriture inclusive sert à respecter le genre des gens.

Nous avons choisi des formules neutres et non-genrées.

Par exemple, écrire "tutaires" pour ne pas écrire "tuteurs et tutrices".

Quand ce n'est pas possible, nous utilisons un point médian.

Par exemple, "prêt·e", au lieu de "prêt ou prête".

Il y a aussi des mots mélangés,

par exemple « iel », « nouvelleau », « elleux » ou « lae ».

Dans ce guide, nous te présentons le Centre LGBTI de Normandie.

Le Centre LGBTI de Normandie est une association.

Nous avons réfléchi longtemps pour décrire comment les choses se passent dans l'association.

Nous appelons « membres »

toutes les personnes qui travaillent dans l'association.

Notre but est que tous les membres de l'association

puissent travailler ensemble.

Après cette introduction il y a des définitions.

Une définition est un mot expliqué.

Dans ce guide il y a 6 parties pour décrire :

- 1- l'association
- 2- comment s'organiser
- 3- comment agir dans une relation d'aide
- 4- comment se comporter
- 5- comment se parler entre membres de l'association
- 6- comment utiliser les outils

Définitions

Bénévole

Un·e bénévole est une personne qui choisi de travailler dans une association sans être payé·e.

LGBTI+

Ce sont les premières lettres de mots qui parlent de personnes :

- lesbiennes
- gay
- bisexuelles
- transgenres
- intersexes

Le + est pour plein d'autres personnes.

LGBTIphobies

On dit ça quand des gens ne comprennent pas les personnes LGBTI+
Quand ces gens sont méchants
dans leur façon de parler
et dans leur façon d'agir.

Discriminer, discrimination, discriminant

Ce sont des mots de la même famille,
pour dire que tu es moins bien traité·e
par des gens
parce que ces gens pensent que tu n'es pas normal·e.
Par exemple si tu es homosexuel·le ou handicapé·e.

Abus

C'est quand une personne utilise son pouvoir
sur une autre personne pour profiter d'elle.
Les personnes discriminées
ont souvent moins de pouvoir que les autres.

Valeurs

Ce sont les choses importantes pour une personne
ou un groupe de personnes.

**Si tu ne comprends pas des mots du guide,
demande à d'autres membres de t'expliquer.**

Partie 1 : l'association

L'association s'appelle le Centre LGBTI de Normandie.

Dans ce guide, nous l'appelons souvent « le Centre »
ou « l'association ».

Des gens ont créé le Centre en 2008
pour améliorer la vie des personnes LGBTI+.

Le but de l'association est de lutter contre les discriminations
et d'améliorer
la santé mentale
et la santé sexuelle des personnes LGBTI+.

Maintenant, le Centre LGBTI de Normandie a cinq antennes :

Caen, Saint Lô, Cherbourg, Évreux et Bernay.

Selon l'endroit où tu habites, tu peux être bénévole
dans une de ces antennes.

La formation bénévole permet d'accueillir le mieux possible les personnes qui viennent au Centre.

C'est dans ton intérêt d'y participer.

Ça te permettra de mieux connaître les LGBTIphobies
L'association lutte contre les LGBTIphobies.

Pour commencer à travailler au Centre LGBTI, tu dois connaître ses valeurs .

Il faut avoir lu le guide.

Ce guide peut être modifié.

Partie 2 : comment s'organiser dans l'association ?

1- L'association organise plusieurs choses.

Le but de ces choses est de faire du bien aux personnes qui participent.

Les personnes qui organisent ces choses sont les membres de l'association.

Les personnes qui viennent mais qui ne sont pas des membres sont les bénéficiaires.

Certaines choses organisées peuvent se passer dans le local

Par exemple :

- des permanences
- des rendez-vous

D'autres choses organisées se passent hors du local.

Par exemple :

- des stands d'information
- la Pride
- des expositions

2- Les permances sont des moments de discussion à plusieurs.

On dit souvent « perm » pour dire « permanence ».

Il y a des permanences générales où les personnes parlent de tout.

Il y a des permanences avec des thèmes pour les personnes concernées par ce thème.

Par exemple : la permanence trans.

Dans une permanence :

- on peut parler des choses qui nous font du mal
- on peut parler des choses qui nous font du bien
- on peut se donner des informations
- on peut accueillir les personnes qui se posent des questions sur elles-mêmes.

3- L'association marche en autogestion.

L'autogestion, ça veut dire que personne ne dit aux autres quoi faire.

Tout le monde est responsable de l'association.

Si tu vois quelque chose à faire,

n'attend pas qu'une autre personne s'en occupe.

Tu peux :

- le faire toi même
- demander de l'aide pour le faire
- prévenir les autres membres que c'est à faire

4- Tout est décidé ensemble en réunion d'antenne.

La liste des choses qui vont être discutées en réunion s'appelle « l'ordre du jour ».

Pour « ordre du jour » nous écrivons souvent ODJ.

Si tu veux avoir des informations

et participer aux prises de décision,

viens aux réunions d'antenne.

Si tu ne peux pas venir, tu peux :

- te connecter en visio
- laisser un petit texte
- laisser un message vocal
- demander à quelqu'un.e d'autre de parler à ta place.

Tu peux aussi lire le compte rendu après la réunion.

Le compte-rendu est écrit par quelqu'un.e pendant la réunion pour se rappeler des discussions et des décisions.

Nous l'appelons le CR.

5- Pour certaines tâches, les membres peuvent organiser des groupes de travail.

Ces membres font des réunions entre eux pour travailler sur leur tâche.

6- En réunion, nous prenons toutes nos décisions au consensus.

Le consensus, c'est un compromis.

Un compromis, ça veut dire qu'une chose proposée a été modifiée par toutes les personnes qui lui trouvaient de gros défauts.

Quand tout le monde trouve que la chose proposée n'a plus de gros défauts, elle est validée.

7- Tout le monde peut donner son avis à l'association.

Tu peux ajouter des points à l'ordre du jour de la réunion d'antenne.

Tu peux proposer des modifications des choses qui existent déjà.

Tu peux organiser des événements.

Mais toutes les décisions sont prises par le collectif.

8- À l'association, nous prenons les décisions importantes ensemble.

Le collectif va décider ce qui va être fait et comment ça va être fait.

Après, une ou plusieurs personnes vont faire ce qui a été décidé.

Il y a des décisions très importantes pour l'association.

Ce sont les décisions qui coûtent beaucoup d'argent.

Ou les décisions qui ont un rapport avec :

- son image
- ses valeurs

Ces décisions doivent être prises en groupe.

9- Tu as toujours le droit de faire des critiques sur le fonctionnement du centre.

Quand tu as une critique à faire,

tu peux la mettre à l'ordre du jour de la réunion d'antenne pour en discuter.

10- Quand tu es bénévole, tu dois faire de ton mieux pour que les personnes présentes se sentent bien.

Surtout, si tu es responsable d'une permanence.

11- Une permanence, c'est un engagement important.

Surtout si c'est une permanence régulière.

Par exemple, une permanence qui a lieu tous les mois.

Il faut plusieurs personnes motivées

pour organiser une permanence.

Pour ouvrir une permanence,

il faut minimum deux membres disponibles.

12- Nous commençons nos activités à l'heure.

Ce n'est pas grave si tu es en retard.

Mais si tu organises un évènement, tu dois être en avance de 10 minutes.

13- L'association a créé des outils pour fonctionner.

Ils servent pour plein de choses, par exemple :

- pour communiquer et s'organiser entre nous
- pour savoir comment fonctionnent les choses
- pour ranger les informations et les documents

C'est important d'utiliser ces outils.

Les outils sont décrits dans la partie 6 de ce guide.

Si tu penses qu'il manque un outil, n'hésite pas à le dire en réunion.

14- Quand tu organises quelque chose dans l'association, il doit être communiqué.

C'est important de communiquer sur les évènements

15 jours avant leur date.

Pense à prévenir les bénévoles qui s'occupent des réseaux sociaux.

C'est important aussi de prévenir vite quand l'évènement est modifié ou annulé.

15- Quand tu gères les réseaux sociaux, tu représentes l'association.

Tu postes les événements organisés par l'association.

Pour partager d'autres choses,

tu dois d'abord demander

au groupe "Décision de partage de contenus" dans Element.

Nous t'expliquons ce qu'est Element dans la partie 6 de ce guide.

16- Quand tu prends une tâche, tu t'engages à la faire.

Tu n'es pas obligé·e de continuer si tu n'as plus le temps ou si tu n'y arrive pas.

Si finalement tu ne peux pas la faire,

tu dois prévenir le reste de l'association.

Tu peux aussi prévenir si tu vas faire la tâche en retard.

Tu peux aussi chercher une autre personne pour

t'aider ou te remplacer.

17- Quand tu t'occupes d'une tâche importante

ou qui dure longtemps,

il faut dire régulièrement aux autres

comment cette tâche avance.

Si tu ne donnes aucune nouvelles

pendant trop longtemps,

d'autres membres feront la tâche.

18- Tu peux faire une pause

ou arrêter d'être bénévole quand tu le veux.

Mais tu dois prévenir de ton départ

sur Element ou en réunion.

Nous t'expliquons ce qu'est Element dans la partie 6 de ce guide.

19- Certaines tâches sont plus compliquées que d'autres.

Par exemple :

- écrire des dossiers de subventions
- s'occuper de la trésorerie
- aider les demandaires d'asile
- aider des personnes très fragiles

Quand tu es nouveau bénévole à l'association, tu ne peux pas commencer seul·e par ces missions compliquées.

Si tu as envie d'apprendre, c'est possible.

L'association propose des formations ou du compagnonnage.

Le compagnonnage c'est quand quelqu'un·e fait la tâche avec toi pour te l'apprendre.

20- L'association essaie de rendre ses actions accessibles au plus de personnes possibles.

Nous voulons que les personnes handicapées puissent faire partie de l'association.

Quand tu crées quelque chose, c'est important d'y penser.

Par exemple un évènement ou une affiche.

D'autres personnes peuvent t'aider à rendre plus accessible ce que tu crées.

Par contre, l'association ne sera pas toujours capable de répondre à tous les besoins d'accessibilité.

21- À l'association nous travaillons dans la logique de l'autosupport.

Ça veut dire que les personnes qui vivent les même choses s'entre-aident.

Les permanences avec des thèmes sont organisées par les personnes qui sont concernées par ce thème.

Par exemple, la permanence trans est organisée par des personnes trans.

Parfois ce n'est pas possible.

Par exemple, les bénévoles qui aident les demandaires d'asile ne sont pas elleux même d'ancien·nes demandaires d'asile.

22- Dans les activités de l'association, tu peux rencontrer des partenaires.

Ces partenaires sont par exemple d'autres associations ou des institutions.

C'est mieux d'être au moins 2 membres pour rencontrer un·e partenaire.

Quand tu représentes l'association, c'est très important d'être ponctuel·le et d'être poli·e.

Tu dois représenter les valeurs de l'association.

Tu ne dois pas donner ton avis personnel.

Tu dois aussi demander au collectif avant de décider quelque chose avec un·e partenaire.

23- La consommation d'alcool est interdite dans le local et pendant les actions du centre.

24- Le local est la maison du Centre.

Tout le monde doit en prendre soin.

Si tu as une clé, tu peux venir au local mais seulement pour ton travail de bénévole.

Si tu n'es pas sûr·e, demande aux autres membres.

Partie 3 : comment agir dans une relation d'aide ?

**1- Une relation d'aide,
c'est une relation entre deux personnes
où le plus important est
l'aide donnée à une des deux personnes.**

Il y a une personne qui est aidée, et une personne qui aide.

La personne qui aide s'appelle « aidante ».

Les rôles ne changent pas entre les deux personnes.

Dans une relation d'aide, la personne aidante
a plus de pouvoir que la personne qui est aidée.

**2- La relation d'aide ne peut pas devenir
une relation amicale, amoureuse ou sexuelle.**

La personne qui est aidée

ne peut pas donner son consentement

pour une relation amicale, amoureuse ou sexuelle
avec une personne qui l'aide.

**Le consentement, c'est dire si tu es d'accord
avec l'action de quelqu'un d'autre quand elle te concerne.**

Pour donner son consentement, une personne doit être libre
de dire non et savoir ce qui se passera si elle dit oui.

C'est ce qui s'appelle le consentement libre et éclairé.

Une personne qui aide doit toujours refuser

de transformer une relation d'aide

en une relation amicale, romantique ou sexuelle.

C'est aussi interdit en dehors de l'association.

3- Quand tu aides une personne, tu dois garder secret ce qu'elle te dit.
Tu peux parler de ce que la personne te dit seulement à deux moments :

- **si tu as besoins de conseils ou de soutien.**
Tu peux en parler à d'autres membres du Centre ou à des ami·es.
Dans ce cas, tu dois faire attention à la confidentialité.
La confidentialité, c'est de garder secrets
le prénom, le nom de famille,
ou le travail de la personne que tu aides.
- **tu peux aussi raconter ce que la personne aidée t'as dit si cette personne est en danger.**
Être en danger, ça veut dire par exemple que la personne aidée veut mourir,
ou qu'elle n'a pas d'endroit pour dormir,
ou que des gens la frappent.
Si la personne que tu aides est en danger, parles-en dans le salon Element "Relation d'aide et urgences".
D'autres membres t'aideront à trouver une solution.
Nous t'expliquons ce qu'est Element dans la partie 6 de ce guide.

**4- Quand tu es une personne aidante,
tu peux avoir envie ou besoin
de parler d'une personne que tu aides.**

C'est très important de parler avec d'autres personnes,
surtout si quelque chose te fait te sentir mal.

Tu peux discuter de trois manières :

- tu peux laisser un message sur le salon Element "Soutien entre membres" si tu as une question urgente.
- tu peux demander à un·e autre membre du Centre de discuter avec toi.
Ces discussions s'appellent de la "co-écoute".
- tu peux aller aux réunions "Analyse de pratiques".
Les réunions d'analyse de pratiques sont des moments où plusieurs membres se rencontrent pour se poser des questions et se donner des conseils sur l'accueil et la relation d'aide.

5- Quand tu aides une personne, tu dois l'écouter.

Tu peux aussi lui donner des informations et ton avis si la personne te le demande.

La personne que tu aides peut faire des choix.

Par exemple, la personne peut décider :

- de s'habiller différemment
- de prendre rendez-vous avec des docteurs
- d'avoir des relations amoureuses ou sexuelles

Tu dois respecter tous les choix de la personne aidée, même si tu n'es pas d'accord avec ces choix.

6- Tu dois laisser s'autodéterminer les personnes que tu aides.

S'autodéterminer, c'est décider seul·e qui tu es.

La personne que tu aides est la seule personne qui sait qui elle veut être.

Ça veut dire que tu ne peux pas décider à la place de la personne qui elle est ou qui elle n'est pas.

Par exemple, tu ne peux pas dire :

- "tu es trans"
- "tu n'es pas gay"
- "tu es autiste"

Tu peux lui donner des informations, c'est tout.

7- Les personnes aidées peuvent te remercier, te faire des compliments ou des cadeaux.

Tu as le droit d'accepter ou de refuser.

Si tu acceptes un cadeau ou un compliment,

la relation entre toi et la personne aidée ne change pas.

Tu n'as pas besoin de faire plus de choses pour la personne aidée, ni de lui faire un cadeau en retour.

Partie 4 : comment se comporter dans l'association ?

1- Le Centre LGBTI est un lieu d'accueil inconditionnel.

Ça veut dire que toutes les personnes LGBTI+ peuvent venir sans conditions.

Les personnes qui se posent des questions sur elles-mêmes peuvent venir aussi.

Nous souhaitons accueillir tout le monde.

Personne ne doit être exclu à cause :

- de son âge
- de son apparence
- de sa manière de parler
- de ses opinions politiques
- de sa religion
- de ce qu'il a pu faire dans son passé

2- Le Centre n'est pas un espace "safe".

« Safe » est un mot anglais qui veut dire « sécurisé ».

Dans un espace « safe », les gens pensent que rien de désagréable ne peut arriver.

Les choses désagréables sont les choses :

- blessantes
- discriminantes
- abusives
- si tu n'es pas d'accord avec quelqu'un·e
- si il y a un conflit

Au Centre, nous préférons nous dire que ça peut arriver, pour pouvoir en parler ensemble et réagir quand ça arrive.

Dans l'association, nous faisons toute attention les un.es aux autres.

3- Parfois, tu peux blesser sans le vouloir.

Ce n'est pas grave : tu peux faire des erreurs.
L'important, c'est de s'en rendre compte,
de s'excuser et de faire mieux la prochaine fois.

4- Quand un·e membre de l'association a des comportements abusifs envers un·e ou plusieurs membres, nous utilisons le « Protocole de gestion des conflits et abus ».

Nous cherchons des solutions qui répondent
aux besoins des personnes qui ont subi les abus.
Nous cherchons aussi des solutions qui n'isolent personne.

5- Il y a forcément des conflits quand tu travailles dans l'association.

Ce n'est pas grave.
Il existe des outils pour aider à les résoudre quand ils arrivent.
Quand tu deviens membre de l'association,
tu t'engages à t'occuper des conflits
que tu peux avoir avec les autres membres.
Il existe un protocole de gestion des conflits :
tu dois t'en servir quand tu as un conflit avec une autre personne.
Tu devras faire une pause dans ton bénévolat
si tu refuses de résoudre un conflit qui te concerne.
Tu peux revenir travailler à l'association quand tu acceptes
de travailler sur le conflit.

6- Le « Protocole de gestion des conflits et abus ».

Si tu es dans un conflit
ou si tu vis un abus dans l'association,
écris un message sur Element
pour dire que tu as besoin d'aide.
Tu n'as pas besoin de tout expliquer dans ton message.
Il suffit de dire que tu as besoin d'aide.
Tu peux écrire ton message si tu penses que tu subis un abus
mais aussi quand tu penses que tu fais un abus sur quelqu'un·e.
Nous t'aiderons de la même façon.
Nous t'expliquons ce qu'est Element dans la partie 6 de ce guide.

7- Dans l'association il y a un·e ou plusieurs salarié·es.

Les salarié·es peuvent travailler avec les bénévoles.

Les salarié·es ont aussi des règles à respecter.

Ces règles sont dans Le code du travail
qui correspond à leur métier.

8- L'association fonctionne de manière horizontale.

Ça veut dire qu'il n'y pas de chef·fe.

Personne ne dit aux autres quoi faire.

Il existe quand même des hiérarchies qu'on ne peut pas éviter
entre employeurs et salarié·es de l'association,
entre stagiaires et tuteurs.

Même dans l'association,
nous faisons attention aux discriminations
et aux abus de pouvoir.
entre les membres.

Il y a aussi d'autres choses qui peuvent donner du pouvoir.

Par exemple :

- être ancien·nes dans l'association
- pouvoir facilement parler en public

Nous devons tous·tes y faire attention
et ne jamais accepter les abus de pouvoir.

9- Tu ne peux pas tout connaître d'une personne seulement sur son apparence.

Une personne peut être différente de ce qu'elle a l'air.

Par exemple une personne peut avoir l'air valide
mais avoir un handicap.

Évite de faire des suppositions.

10- Tu ne dois « outer » personne.

« Outer » vient de « coming-out ».

C'est un mot anglais qui veut dire révéler une partie cachée de l'identité de quelqu'un·e sans son accord.

Par exemple, dire que quelqu'un·e a un handicap, ou qu'iel fait du travail du sexe.

11- L'association travaille pour améliorer la vie des personnes LGBTI+.

Comme c'est un sujet très important, tu peux avoir envie de faire beaucoup de tâches pour améliorer les choses.

Tu peux aussi avoir envie de passer beaucoup de temps sur toutes les tâches pour que tout soit parfait.

Mais tu ne peux pas tout faire.

Tu ne peux pas non plus tout faire parfaitement.

Il faut trouver un équilibre entre faire les choses correctement et avancer.

12- Au centre LGBTI, nous travaillons beaucoup en collectif.

Les différents membres de l'association ont différentes manières de travailler.

Certain·es ont besoin que les choses soient très organisées.

D'autres avancent dans leur travail au fur et à mesure.

Toutes les manières de travailler sont bonnes.

Il faut juste trouver des arrangements pour que tout le monde puisse travailler ensemble, chacun·e à sa façon.

13- Tout le monde a des limites, toi aussi.

Comme les autres membres, il y a des choses :

- que tu ne veux pas faire
- que tu ne sais pas faire
- que tu ne peux pas faire.

Ce n'est pas un problème.

Comme nous travaillons à plusieurs,

ce que tu ne fais pas

pourra être fait par une autre personne.

Il existe un outil pour les bénévoles

qui sert à savoir les limites que tu as.

C'est l' « Outil limite ».

N'hésite pas à demander où le trouver

et à le remplir.

14- N'hésite pas à dire de quoi tu as besoin pour être bien à l'association.

Le Centre LGBTI essaie d'être accessible au plus de personnes possibles.

Par contre, ce ne sera pas possible de répondre à tous les besoins.

15- Quand tu travailles sur une action, toutes les personnes qui le souhaitent peuvent venir travailler avec toi.

Tu ne peux pas décider de garder une action seulement pour toi ou quelques personnes.

16- Quand tu gères les réseaux sociaux, tu ne réponds pas aux commentaires agressifs ou haineux.

Tu n'hésites pas à les supprimer et à bloquer.

Si tu ne sais pas comment répondre à un message privé,

n'hésite pas à le poster sur le salon Element

« Gestion des réseaux sociaux ».

Nous t'expliquons ce qu'est Element dans la partie 6 de ce guide.

Partie 5 : comment se parler entre membres de l'association ?

1- Dans l'association, nous essayons de bien communiquer

Demande quand tu as besoin de quelque chose.

Dis quand quelque chose te mets mal à l'aise ou te dérange.

Tu peux être sincère et parler gentiment.

Quand tu as une idée, n'hésite pas à la partager.

Quand quelque chose est important pour toi, dis le.

Ne fais pas des sous-entendus.

Les sous-entendus sont difficiles à comprendre.

N'utilises pas une communication passive agressive.

Le passif agressif, c'est quand tu ressens une émotion négative

et que tu le reproches aux autres

mais sans le dire clairement.

Exemple :

Tu as besoin que la lumière du local soit baissée

car elle te gêne.

- Tu peux dire :
« Cette lumière me fait mal aux yeux,
est ce qu'on peut la baisser ou en allumer une autre ? »

2- Fais attention quand tu fais de l'humour.

Si besoin, précise que c'est une blague.

3 – Tu dois faire attention à ta façon de comprendre quelque chose quand cette chose t'énerve.

Car ta façon de comprendre quelque chose change ta façon de réagir.

Si tu es énervé par quelque chose, parle avec les autres membres.

En parlant avec les autres membres, tu trouveras plus facilement la bonne façon de réagir.

Exemple : Le sol du local est sale et ça t'énerve.

Mauvaise compréhension et mauvaise réaction :

- Tu comprends que personne ne fais attention au ménage du local
- Tu fais le ménage tout·e seul·e
- Tu fais des reproches

Bonne compréhension et bonne réaction :

- Tu comprends que le ménage est mal organisé
- Ou tu comprends que certain·es membres font moins attention
- Tu parles de l'organisation du ménage à la prochaine réunion.
- Les membres organisent des jours de ménage collectif et le Centre rappelle à tous les membres de faire attention.

4- Tu ne peux pas deviner les intentions des gens.

Quand tu n'es pas sûr·e de comprendre l'intention de quelqu'un·e, demande lui.

5- Les critiques sont importantes pour faire avancer l'association.

Un·e membre fait un travail pour le Centre
et tu veux faire une critique sur ce travail.

C'est mieux de remercier lae membre pour son travail
avant de faire ta critique.

C'est la même chose si un·e membre propose une idée
que tu as envie de critiquer.

Il faut faire des critiques constructives.

Une critique est constructive quand :

- elle est faite sur des choses qui peuvent être changées
- elle donne des idées pour améliorer le travail ou l'idée
- elle est faite au bon moment

Exemple : Un·e membre a fait une affiche.

Tu penses qu'elle n'est pas très lisible.

- Tu peux dire : « Je pense que les lettres de ton affiche ne sont pas très lisibles »
C'est constructif car tu dis ce qui peut être changé.
Tu peux même faire des propositions d'autres lettres.

Les membres qui font des choses pour le Centre
ou qui proposent des idées
demandent l'avis des autres membres.

Quand un·e membre demande un avis
c'est le bon moment pour faire une critique constructive.

6- Ça peut être difficile de recevoir une critique.

C'est bien si tu peux l'écouter en entier,
même si tu n'es pas d'accord.

Tu peux attendre un peu
avant de répondre à une critique.

Si tu réponds tout de suite,
tu vas surtout chercher à te défendre.

Tu as le droit de ne pas être d'accord avec une critique.

**7- Quand tu travailles au Centre,
certaines choses sont difficiles à comprendre.**

N'hésite pas à poser des questions !

Tout le monde pose des questions,

même les membres qui sont présent·es depuis des années.

Tu peux faire répéter.

Partie 6 : comment utiliser nos outils ?

1- Le Centre utilise surtout 2 outils sur internet.

- **Element**
- **One-drive**

Element est une application pour discuter.

Le One-drive est un endroit sur internet où nous rangeons les informations et les documents du Centre.

2- Nous utilisons l'application Element pour communiquer entre membres.

Un tutoriel est disponible sur la Brochure « Premiers pas à l'association », pour découvrir l'application.

Element est organisé en « Salons ».

Chaque salon sert à des discussions différentes.

Les salons avec un coeur sont les plus importants.

Rejoins ces salons pour bien t'organiser avec les autres membres.

3- Nous utilisons cette application pour :

- partager des informations sur nos actions ou sur un projet en cours
- nous organiser
- partager des informations urgentes

Notre but est d'avoir un moyen de communication qui marche bien.

Chacun.e peut avoir rapidement des informations.

**4- Une fois inscrit·e sur Element,
tu choisis le prénom que tu utiliseras à l'association.**

Tu peux te présenter sur le salon « Présentation ».

Utilise partout le même prénom.

Tu peux aussi préciser tes pronoms.

Si tu veux changer de prénom ou de pronoms,
dis-le sur le salon « Présentation ».

**5- Pour voir les informations d'un salon,
cliques sur son titre.**

Ces informations sont :

- de quoi on parle dans ce salon
- les « informations épinglées »

Par exemple pour le salon « Dates et compte-rendus »,
tu trouves le lien pour l'ordre du jour de la prochaine réunion.
Nous écrivons ODJ pour ordre du jour.

**6- Avant d'écrire un message,
écris le sujet de ton message entre crochets.**

Cela permet de faciliter la lecture pour chacun·e

Cela permet aussi de retrouver les messages plus facilement
avec la petite loupe.

7- N'utilise pas la fonction « répondre ».

Cette fonction rend la lecture compliquée
pour les personnes qui utilisent un synthétiseur vocal.

Le synthétiseur vocal est un outil pour les personnes
qui ont un handicap visuel.

N'utilise pas non plus la fonction « fil de discussion »
pour la même raison.

8- Nous n'utilisons pas Element pour prendre des décisions importantes, sauf en cas d'urgence.

Nous prenons les décisions importantes en réunion.

9- Nous n'utilisons pas Element pour gérer les conflits et abus.

Pour cela, il y a le « Protocole de gestion des conflits et abus ».

10- Quand un-e membre écrit un message sur Element, nous essayons de réagir.

C'est plus sympa !

Si tu ne sais pas quoi répondre,

tu peux mettre un emoji.

11- Le One-drive est à un autre endroit que Element.

Si tu as besoin d'aller sur le One-Drive,

demande les informations sur le salon « Logistique » de Element.

Dans le One-drive il y a :

- un dossier pour l'association toute entière
- un dossier pour chaque antenne de l'association

Les dossiers de chaque antenne sont différents.

Les membres de ton antenne peuvent t'expliquer comment les dossiers sont rangés.

12- Tu peux faire des achats pour l'association avec ton argent et te faire rembourser.

Avant de faire ton achat tu dois :

- demander le montant maximum pour ton antenne
- demander aux trésorier.es de ton antenne comment te faire rembourser

Si tu veux faire un achat qui dépasse le maximum de ton antenne, tu dois demander l'autorisation en réunion.

Tu dois obligatoirement récupérer tous les tickets de caisse.

13- Quand tu travailles pour l'association, tu dois noter ce que tu fais et le temps que tu y passes. dans le « tableau de synthèse ».

Le tableau de synthèse est dans le One-drive.

Un.e membre peut te montrer comment l'utiliser.

Le tableau de synthèse sert à écrire le rapport d'activités chaque année.

Le rapport d'activités est un document très important pour l'association

Merci d'avoir lu ce guide !

Tu peux proposer des changements.

Tu peux demander si tu ne comprends pas des choses.

Bienvenue au Centre LGBTI de Normandie !